

## “Les ancêtres saintongais des familles Bellemare, Gélinas et Lacourse”

(Les ancêtres saintongais des familles Bellemare, Gélinas, Lacourse)  
de Christian Seguret

par Chantal Stoïchita de Grandpré  
adapté pour l'Internet par Yves Gélinas

Dans l'ouvrage de Christian Siguret, Roger et Lucien Bellemare, *Les ancêtres saintongais des familles Bellemare, Gélinas, Lacourse de la Nouvelle-France*, publié à compte d'auteur au sein d'une collection intitulée 'Mémoire du terroir', il apparaît d'emblée que le souci principal des auteurs est d'invalider avec force l'hypothèse d'une origine juive de la famille Gélinau/Gélinas, défendue par Jean-Marie Gélinas.

S'il est vrai que ce postulat se construit à partir d'un faisceau d'indices et d'interprétations qui s'appuient sur certaines réalités socio-historiques<sup>1</sup>, il n'en demeure pas moins que nous possédons un document écrit qui permet d'étudier l'évolution de la graphie du patronyme et qui amène un questionnement.

Or, on peut se demander pourquoi ce travail paraît à ce point effrayant que les auteurs s'attachent à le démontrer non pas en y répondant, mais à coup d'incantations et de sarcasmes :

« Dans la filiation Jullineau, on a même poussé l'audace d'extrapoler ce nom à partir de Juiellineau ou du 'Juif Élie'. Façon plutôt singulière de s'inventer un ancêtre à bon compte. »<sup>2</sup>

Pour mémoire, l'hypothèse d'une origine juive, mise en lumière par Jean-Marie Gélinas, qui fut aidé en cela par les travaux de recherche de feu Madeleine Gélinaud et par une expérience personnelle douloureuse lors d'un séjour en France dans les années 70, repose en grande partie sur la transcription du patronyme de François Gélinau dans son Acte de baptême, miraculeusement conservé dans le Registre de la Catholicité de 1661. Dans celui-ci, on peut lire de façon très nette que François Juiellineau est le fils de Jean Juiellineau.

Autant on sera d'accord avec messieurs Bellemare et Siguret sur le fait que des graphies diverses, touchant la plupart du temps la terminaison des noms, étaient monnaie courante à cette époque, autant on sera en droit de s'interroger lorsque c'est la racine même du mot qui est atteinte et qui évolue au fil des siècles en Jullineau, puis Gélinau et Gélinas.

Les auteurs ne veulent voir en effet dans la graphie 'Juiellineau' de l'Acte de baptême de François qu'une fantaisie et pas, comme on peut le conjecturer, l'inscription du mot 'Juif' –juiu en ancien français, dans la formation du patronyme, inscription couramment utilisée pour les convertis afin de rappeler leur origine comme l'écrit Paul Lévy dans *Les noms des Israélites en France* (PUF, 1960) :

« Les patronymes de Juif, Jud, et Aoudaï... tantôt il s'agit d'un nom d'origine accolé, soit au nom d'un Juif pour le désigner et le distinguer comme tel, soit au nom d'un converti pour prolonger le souvenir de sa provenance ... Peu à

---

<sup>1</sup> Ainsi en est-il du contrat où il apparaît qu'Etienne Gélinas a été apprenti chez un certain Damosen, patronyme très certainement d'origine juive. On peut en effet penser qu'aucun chrétien, à cette époque, n'aurait fait son apprentissage chez un Juif

<sup>2</sup> R. Bellemare et C. Siguret, *Les ancêtres saintongais des familles Bellemare, Gélinas, Lacourse de la Nouvelle-France*, p. 30.

peu, l'épithète s'est stabilisée, transmise dans la famille même quand le porteur n'était plus juif. Elle semble même souvent attachée précisément à des convertis » (pp. 46-47).

Ces données socio-linguistiques sont ridiculisées dans l'ouvrage de messieurs Siguret et Bellemare. Le curé qui baptise François, écrivent les auteurs, « n'a rien d'un rabbin et l'église de la Chapelle-des-Pots, rien d'une synagogue ». Certes.

C'est dire que le mot « marrane » n'apparaît jamais dans leur ouvrage et que la question des convertis n'est jamais évoquée non plus. Leur ironie repose par conséquent sur une

méconnaissance des faits et un déni de la linguistique qui serait 'torturée' par ceux qui y voient un instrument d'étude des patronymes.

Lorsque l'on progresse dans la lecture de l'ouvrage, qui comporte plusieurs apartés historiques, on comprend mieux pourquoi l'idée même d'une rencontre entre Juifs et chrétiens est à proscrire. En effet, on est vite frappé par le parti pris catholique qui prend souvent le pas sur la rigueur du chercheur. Pour ces auteurs, il s'agit de trouver ce en quoi l'on croit, et pas de chercher sans savoir ce que l'on va trouver. C'est toute la différence entre le généalogiste qui œuvre dans le domaine affectif et passionnel, et le chercheur qui au contraire se situe sur un plan analytique.

Il n'est donc jamais question des Juifs sur le plan historique dans cet ouvrage, sauf pour dire et redire de façon incantatoire que la filiation avec un énigmatique 'Juif Elie' est une fumisterie. L'histoire de la ville de Saintes est ainsi racontée d'un strict point de vue catholique, et les travaux que l'on peut consulter, par exemple, à la bibliothèque de la ville, concernant son histoire et l'histoire de ses quartiers juifs, est passée sous silence.

Comme il est difficile de faire l'impasse sur les guerres de religion, le parti pris catholicisant apparaît clairement dans l'analyse de ce conflit. Certes, laissent entendre les auteurs, on ne peut pas ignorer les massacres, et notamment celui de la Saint-Barthélemy, mais en l'occurrence, le lecteur est amené à conclure que les Protestants l'ont bien cherché, eux qui voulaient provoquer un conflit avec l'Espagne. Bref, grâce à la Saint-Barthélemy, Catherine de Médicis a évité la guerre à la France. C'est une interprétation qui si elle n'a guère de sens sur le plan historique, éclaire néanmoins la démarche des auteurs dont on peut se demander en définitive s'ils n'ont pas des accointances avec les traditionalistes catholiques. .